

Projet d'amélioration des Pêcheries Pélagiques Mauritanienne (FIP-PP)



---

## Le dauphin à bosse de l'Atlantique des côtes mauritaniennes

---

Par Abdellahi Samba et Cheikh Baye Braham

Avril 2025

## I. Description de l'espèce

Les dauphins à bosse vivent dans les eaux littorales relativement peu profondes qui comprend la plupart des zones côtières d'Australie, d'Afrique et d'Asie. Leur dépendance à l'égard de ces milieux les met en contact avec divers types d'activités humaines, les exposant ainsi à des dangers tels que l'enchevêtrement dans les filets de pêche, le trafic maritime, la pollution et la perte d'habitats. Cependant, leur sélectivité vis-à-vis des habitats les rend également faciles à observer depuis le rivage. Quatre espèces reconnues de dauphins à bosse dont les aires de répartition se chevauchent très peu ont été décrites : le dauphin à bosse de l'Indopacifique (*Sousa chinensis*), le dauphin à bosse de l'océan Indien (*S. plumbea*), le dauphin à bosse de l'Atlantique (*S. teuszii*) et le dauphin à bosse d'Australie (*S. sahulensis*). Ayant tendance à être relativement timides et moins actifs que les grands dauphins avec lesquels ils partagent souvent leur territoire, les dauphins à bosse ne sont pas souvent l'objectif principal des excursions d'observation des cétacés.

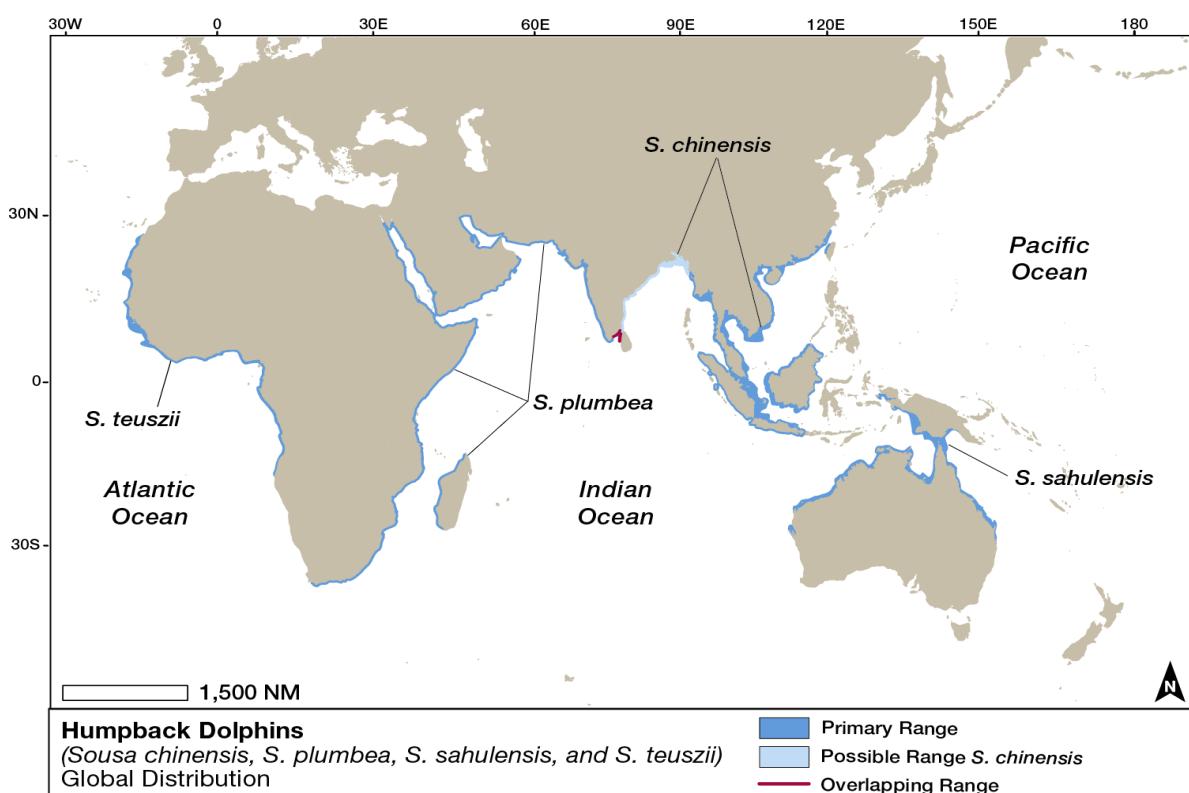


Figure 2 : Carte de répartition des dauphins à bosse. Adapted by Nina Lisowski from Würsig, B., Thewissen, J.G.M. and Kovacs, K.M. Editors (2018) "Encyclopedia of Marine Mammals", 3rd ed. Academic Press, Elsevier: San Diego. CA. Copyright Elsevier: <http://www.elsevier.com>. (source :

Le dauphin à bosse, *Sousa teuszii*, est un petit dauphin d'une longueur maximale de 2.8 m. Il est

caractérisé par une bosse située au milieu du dos qui porte un aileron triangulaire. Les nageoires pectorales sont larges, avec un bord de fuite droit et des extrémités arrondies. Sa couleur est généralement grise foncé. Il possède un museau allongé, la mâchoire inférieure est d'un gris plus pâle que la mâchoire supérieure. Les mâles adultes sont plus grands, plus robustes et ont une bosse dorsale plus prononcée que les femelles.

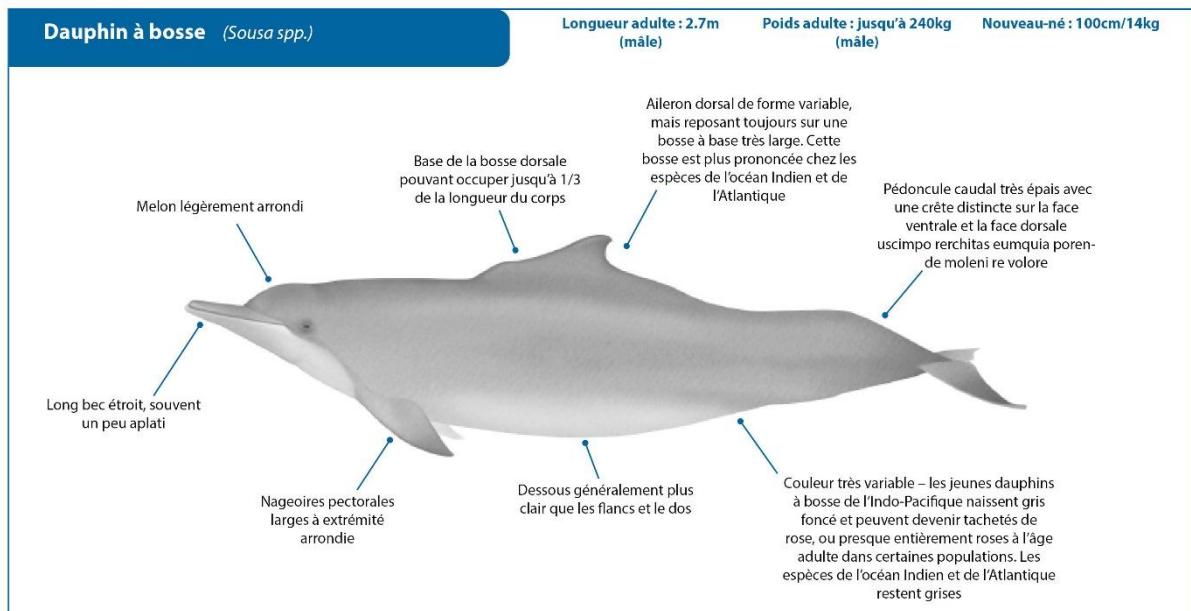


Figure 1 : vue global de l'espèce. Source: [iwc.int/about-whales/whale-species/humpback-dolphin](http://iwc.int/about-whales/whale-species/humpback-dolphin).

## II. Répartition de *Sousa teuszii*

Le dauphin à bosse de l'Atlantique, *S. teuszii*, est une espèce endémique de l'Atlantique Est subtropical et tropical, se trouve exclusivement dans les eaux littorales. L'aire de répartition s'étend, de Dakhla (23°54' N / 15°46' W) au Sahara occidental au sud de l'Angola (15°47' S / 11°47' E).

Sur les côtes mauritaniennes, le dauphin à bosse de l'Atlantique a été signalé pour la première fois par Busnel en 1973, mêlé avec le Grand dauphin au sud du Cap Timiris, puis par Maigret *et al.* (1976). Le Banc d'Arguin est la principale zone d'occurrence régulière de *S. teuszii* en Mauritanie (Duguy, 1976 ; Maigret, 1980 ; Maigret *et al.*, 1976 ; Robineau & Vely, 1998). Maigret (1980) a identifié deux points chauds d'occurrence dans le PNBA, sur la base de 18 observations réalisées entre 1972 et 1980 entre la baie d'Arguin au nord et les eaux peu profondes au large d'Iwick au sud. L'espèce est fréquente dans les chenaux séparant les îles, autour de la presqu'île d'Iwik et autour de Nair et l'île d'Arguin. Plusieurs individus ont été aussi observés dans et au sud de la baie du Lévrier (Maigret, 1981).

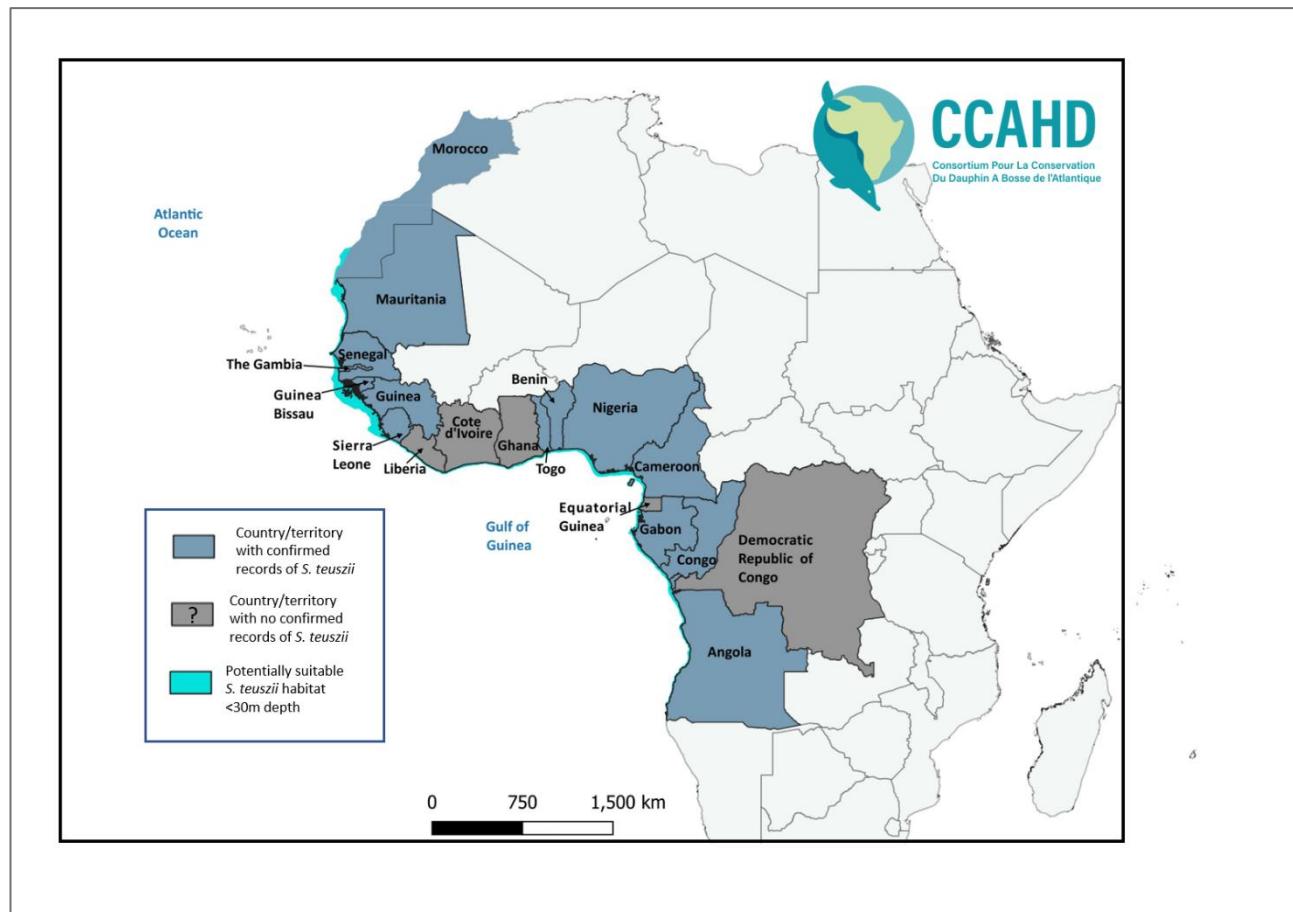


Figure : Répartition du dauphin à bosse de l'Atlantique. Source CCAHD (<https://www.sousateuszii.org/>).

### III. Etat de conservation :

Les dauphins à bosse de l'Atlantique sont considérés comme vulnérables à cause de leur aire de répartition géographique limitée, de la fragmentation des populations, de leurs tailles réduites et du chevauchement spatial important avec les communautés humaines des zones côtières.

L'espèce est inscrite à l'Annexe I (espèces menacées d'extinction) de la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES), et depuis 2007 à l'Annexe I (espèces migratrices menacées) de la Convention sur les espèces migratrices (CMS). En 2017, est classé sur la Liste rouge de l'IUCN a été relevé de « Vulnérable » à « En danger critique d'extinction ».

Les données disponibles depuis 1981 (Maigret, 1981) et jusqu'à le dernier dénombrement effectué par Vély et al. (1995) révèlent une *taille de la population autour d'une centaine d'individus*. Ces informations sont obsolètes, d'où la nécessité de mettre en place des activités afin de déterminer la taille de population et les activités humaines qui peuvent contribuer au déclin de cette espèce dans les eaux mauritanienes. Cette population est isolée des autres populations ouest-africaines ou les

contacts sont rares.

La figure (3) montre la distribution du dauphin à bosse de l'Atlantique dans la zone du Parc National du Banc d'Arguin (PNBA) à partir des observations faites par Vély et al. (1991) durant le projet « Biodiversité et Littoral Mauritanien (BLM) ». La forte concentration est localisée dans la zone d'Agadir située au nord du PNBA.

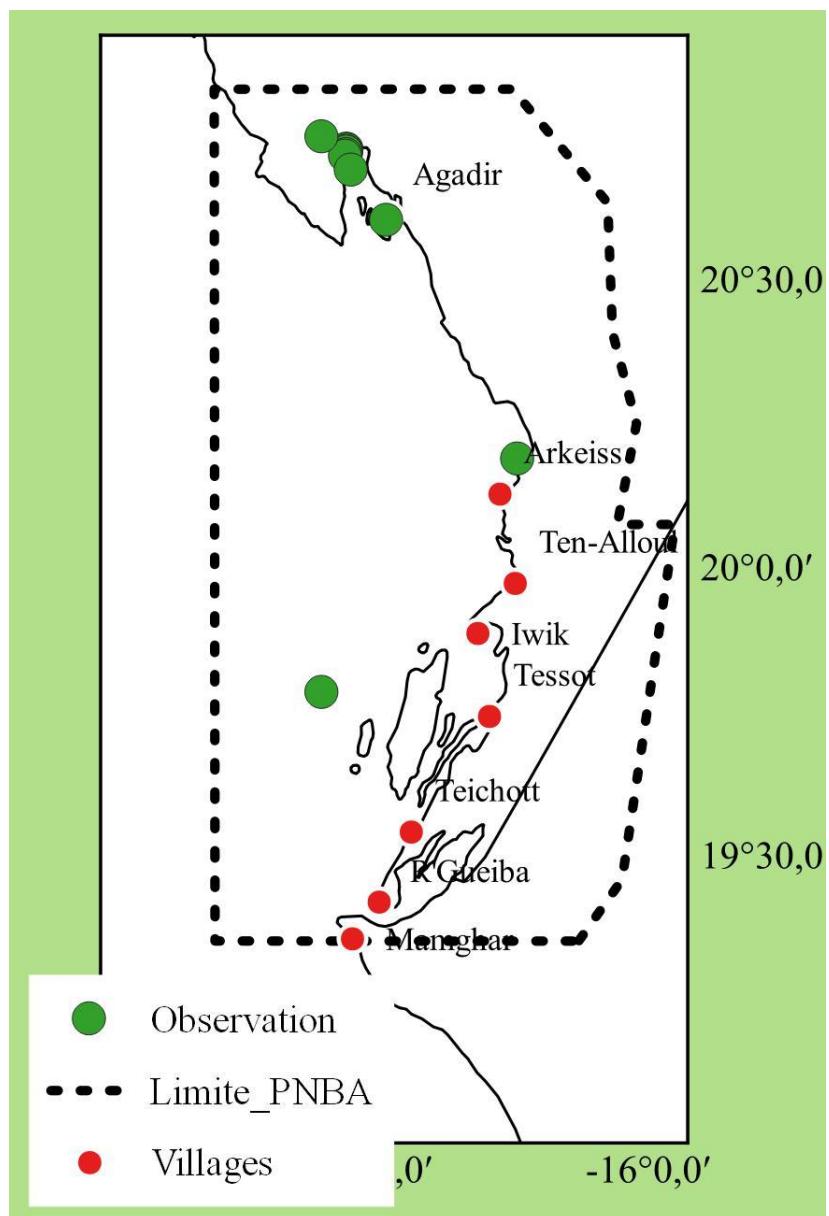


Figure 3 : Carte de distribution de *S. teuszii* dans le PNBA. Données observation Vély et al. (1995).

## IV. Echouages

Les premières données sur l'échouage du dauphin à bosse de l'Atlantique des côtes mauritaniennes ont été rapportés par Busnel (1973) en observant un crane sur la plage, près du cap Timiris. Le nombre d'individus échoués rencontrés sur une demi-décennie est d'une vingtaine d'individus. Maigret

(1981) rapporte l'échouage d'un individu sur la plage d'Iwik en mars 1981. Durant le projet « BLM » quinze individus ont été observés par Robineau et Vély (1998). Il faut attendre jusqu'à 2013 où l'équipe de suivi de l'IMROP a trouvé un individu échoué au sud de Mamghar. Figure 4 la distribution des échouages du dauphin à bosse observés sur les côtes mauritanienes.

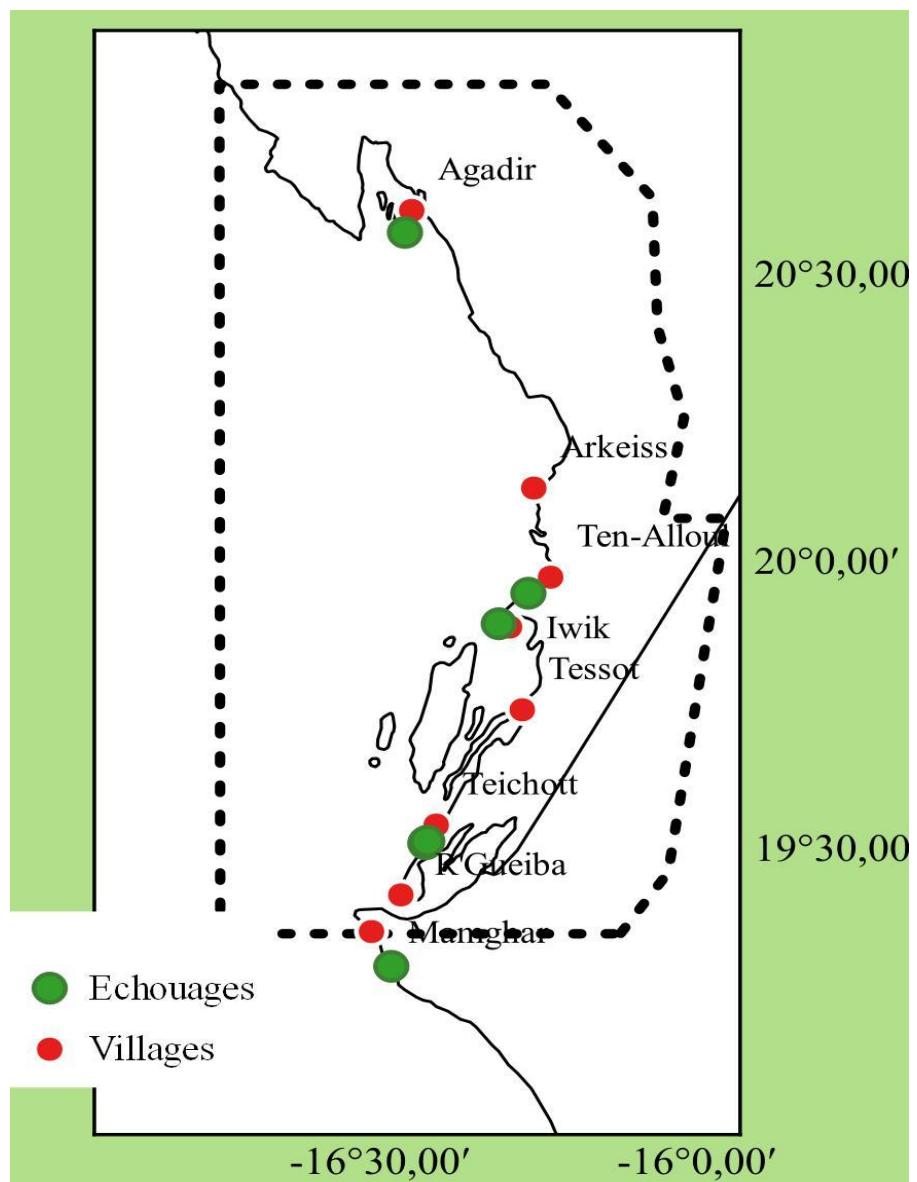


Figure 4 : distribution des échouages de *S. teuszii* sur les côtes mauritanienes

## V. Interactions avec la pêche :

Les prises accessoires dans les pêcheries artisanales et les captures délibérées, ainsi que les activités du développement sur la côte sont les principales menaces pour *S. teuszii* (Van Waerebeek et al., 2017). Dans la zone mauritanienne, nous ne disposons pas jusqu'à présent d'informations sur les captures accidentnelles.

Les pêcheurs Imraguen de Mauritanie ont été photographiés en 1967 (Busnel, 1973) en train de dépecer un animal « échoué », mais il s'agissait très probablement d'un dauphin pris dans leur filet par accident. Selon Vély et al. (1995) Un dauphin capturé dans un filet maillant à l'Île Arguin en 1995 a également été dépecé par les pêcheurs. Ils rapportent aussi un individu échoué avec des traces de filets, sans préciser la zone.

## VI. Perspectives

Étant donné les données fragmentaires concernant l'espèce dans la région mauritanienne et les possibles interactions avec la pêche, notamment celle des senneurs pélagiques (bateaux et pirogues), une investigation sur le littoral sera menée en fin mai 2025. Cela permettra de recueillir des informations auprès de la communauté de pêcheurs concernant l'existence de cette espèce ou d'autres espèces de dauphins menacés. Ceci est une étude de perception concernant la zone du Banc d'Arguin où l'espèce semble être recensée dans l'historique.

La finalité de ce travail se conclura par la création d'une affiche et d'une brochette visant à sensibiliser à la préservation de cette espèce en Mauritanie.

## VII. Références :

Busnel RG. Symbiotic relationship between man and dolphins. *Transactions of the New York Academy of Sciences*. 1973 ;35 :113-31.

Maigret J. 1980. Les mammifères marins des côtes de Mauritanie. Etat des observations en 1980. *Bulletin du Centre National de Recherches Océanographiques et des Pêches, Nouadhibou* 9(1) : 130-152.

Maigret J. 1982. Données Novelles sur l'écologie du *Sousa teuszii* (cétacé, Delphinidea) de la côte ouest africaine. *Bulletin du Centre National de Recherches Océanographiques et des Pêches, Nouadhibou* 10(1) : 113-116.

Robineau D, Vély M. Les cétacés de Mauritanie (Afrique du nord-ouest). Particularités et variations spatio-temporelles de répartition : rôle des facteurs océanographiques. *Revue d'Ecologie (la Terre et la Vie)*. 1998 ;53 :123-52.

Vély, M., Dia, A. T. N'Diaye R. 1995. Premières données concernant l'inventaire des mammifères marins du parc national du Banc d'Arguin. *Union Européennes et CIRAD-EMVT* eds : 120 p.